

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 12 septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Absents : 3

Procuration : 4

Date de convocation : 6 septembre 2023

Date d'affichage : 18/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle des mariages en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Fabien GIBOURET, Véronique MILLER, Annie GARCIA

Absents :

Serge GAUCHOT, Mélanie CROISY, Christopher WEISSBERG

Absents excusés :

Françoise MALLERET, Jean-Baptiste ARNOULT, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE

Procurations :

Françoise MALLERET à Michel POIRIER, Blandine DECAENS à Romain BAILLY, Jean-Baptiste ARNOULT à Emilie DOURNEAU, Patricia DETABLE à Fabien GIBOURET

Secrétaire de séance : Emilie DOURNEAU

Approbation du procès-verbal du 25 juillet 2023

VOTE : le conseil municipal à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbaux

Rajout du point n°11 à l'ordre du jour : Subvention et rénovation du Centre Bourg

AFFAIRE N°1
PROJET PHOTOVOLTAIQUE

Projet agri-voltaïque route d'Etais mené par un particulier M.Thierry DETABLE pour un total de 39 MGW.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

Mme Patricia DETABLE ne prend pas part au vote

Un droit de passage est prévu par la société pour la somme de 2 000 € et une installation gratuite de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

Demande la somme de 6 000 € par an pour le droit de passage pendant la durée du bail du propriétaire et abandon du projet gratuit.

AFFAIRE N°2
PREEMPTION 6 PLACE DU CHATEAU

Pour protéger le projet du Groupe Distribution CASINO (délocalisation du magasin SPAR), nous avons déjà préempté la maison située 12 place du Marché, nous proposons de préempter pour la maison mitoyenne située 6 place du Château pour une surface totale de 250 m².

Prix de vente 29 000 € + 5 000 € de frais.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

AFFAIRE N°3
PARTICIPATION DE FRAIS DE CANTINE ET REVISION DES TARIFS

Prix actuel de la cantine 3.60 € pour les familles, participation de la mairie 0.93 € pour un total de 4.53 €

Prix actuel du portage de repas à domicile 6.70 € pour les familles

Les repas sont désormais pris en charge par la Cuisine Centrale Communautaire (Communauté de Commune du Cœur de Loire) située à Cosne.

Les tarifs proposés pour une durée de 3 mois sont :

- Cantine maternelle 4.00 €
- Cantine primaire 4.65 €
- Portage à domicile 9.70 €

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

D'appliquer les tarifs de la cantine scolaire soit 3.80 € après les vacances de la Toussaint, la différence sera prise en charge par la mairie soit 0.20 € pour la maternelle et 0.85 € pour le primaire.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

De conserver le tarif actuel soit 6.70 € pour le portage à domicile jusqu'à fin septembre 2023, d'envoyer un courrier à chaque famille concernée et d'appliquer le nouveau tarif de 9.70 € à partir du 1^{er} octobre 2023.

AFFAIRE N°4
DELIBERATION SUBVENTION PISCINE CONTRAT CADRE

Une subvention pour le projet de chauffage de la piscine (couverture et moquette solaire) a été demandée dans le contrat cadre. La valeur de la subvention sera validée ultérieurement.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité
 Demander cette subvention

AFFAIRE N°5
MODIFICATION DE LA LIGNE DE TRANSFERT DE COMPTE

Suite à l'achat des deux maisons pour le projet du magasin CASINO, un transfert de plusieurs lignes compte est nécessaire afin d'équilibrer le budget.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité
 Pour le transfert des différentes lignes de compte

AFFAIRE N°6
AIDE TELEALARME

Une demande de renouvellement d'aide de la téléalarme a été demandée par Mme LENOIR Madeleine. La réponse du Conseil Général n'a pas été rendue mais le conseil municipal décide de poursuivre son aide.

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

AFFAIRE N°7
SUBVENTION ET RENOVATION DU CENTRE BOURG

Demande de subvention concernant la 1^{ère} tranche de travaux située sur la RD5 (rue St Michel jusqu'à l'école primaire)

Dépenses		Reçues		
Nature des dépenses	Total en € HT	Financier	Montant	Taux %
Rémunération maîtrise d'œuvre	51 933,25 €	État (DETR 2024)	340 362,50 €	40,00 %
Travaux – secteur 1 Plan guide (RD5)	402 563,00 €	Région (TEA contrat Pays NM)	150 000,00 €	17,63 %
Travaux – secteur 3 – séquence 2 Plan guide (place de l'église)	396 410,00 €	Département (contrat-cadre HNVY 2023)	85 090,62 €	10,00 %
		Département (amendes de police 2024)	40 000,00 €	4,70 %
		Europe FEDER-RU (mobilités)	50 000,00 €	5,88 %
		Autofinancement	185 453,12 €	21,79 %
Total en € HT travaux et maîtrise d'œuvre)	850 906,25 €		850 906,25 €	

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité

DIVERS

Journée du patrimoine prévue le 16 septembre 2023, balade commentée par Pauline DUVAL autour des lavoirs.

Concert Gospel à l'église.

La séance est levée à 21h23.



